

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ

LA CONCEPTION
LA NATURE... PAISIBLE.
AVIS PUBLIC

**Demandes de dérogation
mineure aux règlements
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision sur des demandes de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 9 février 2026, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal située au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
1741-1745, route Principale Demande numéro : 2026-00001	<ul style="list-style-type: none">Autoriser que le lot projeté numéro 6 662 930 soit de 3 107.8 m², plutôt que d'au maximum 1500 m²;
Lot 4 463 587, route Principale Demande numéro : 2026-00002	<ul style="list-style-type: none">Autoriser que le lot projeté numéro 6 662 931 soit de 2 194.8 m², plutôt que d'au maximum 1500 m²;Autoriser que le lot projeté numéro 6 662 932 soit de 2 000 m², plutôt que d'au maximum 1500 m².
2151, route des Érables Demande numéro : 2026-00003	<ul style="list-style-type: none">Régulariser que le bâtiment principal soit situé à 3.99 m, plutôt qu'à minimalement 6 m de la ligne latérale droite.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à ces demandes par courriel à direction@municipalite.laconception.qc.ca

Donné à La Conception le 21 janvier 2026



Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.laconception.qc.ca, le 21 janvier 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 21 janvier 2026



Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière